

LES TARIFS

Concernant les tarifs à la charge du bénéficiaires, trois options sont proposées :

- le tarif demi-journée
- le tarif demi-journée + repas
- le tarif journée complète + repas

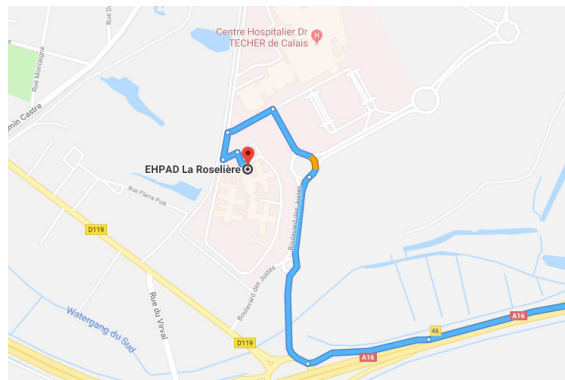
Grâce au plan d'aide APA, une partie des frais peut être prise en charge par le Conseil Départemental.

L'établissement étant habilité à l'aide sociale, le Conseil Départemental peut prendre en charge une partie des frais sous conditions.

La grille tarifaire est disponible à l'accueil de l'EHPAD La Roselière ou sur le site internet du centre hospitalier : www.ch-calais.fr

LE TRANSPORT

Que vous utilisiez les transports en commun ou votre véhicule personnel, l'établissement vous propose une participation forfaitaire aux frais de transport.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Retirer un dossier d'inscription à l'EHPAD La Roselière
- Consultation de pré-admission avec le médecin coordonnateur ou l'infirmier coordinateur de l'accueil de jour
- Rencontre avec l'équipe pour découvrir les locaux et évaluer les besoins pour définir le projet de vie personnalisé

» Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service des admissions de La Roselière au 03 62 61 52 86



L'EHPAD «La Roselière»
Accueil de jour spécialisé dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées



1601 Boulevard des Justes
BP 339 - 62107 Calais cedex
03 21 46 33 33
www.ch-calais.fr



www.ch-calais.fr

POUR QUI ?

Pour les personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile, souffrant de troubles cognitifs repérés, d'une pathologie de type Alzheimer ou de maladies apparentées.



COMMENT ?

La structure accueille en journée ou à la demi-journée de 9h à 16h30, du lundi au vendredi, une à plusieurs fois par semaine. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 10 personnes.



ACTIVITES PROPOSEES

■ Stimulation sensorielle

- Peinture
- Chant
- Danse
- Jardinage

■ Stimulation corporelle ou cognitive

- Atelier mémoire
- Gymnastique douce
- Relaxation Snoezelen

■ Autres activités proposées

- Cuisine thérapeutique
- Sorties, promenades
- Soins esthétiques
- Activités manuelles
- Jeux de société

OBJECTIFS

■ Pour les aidants de la personne accueillie

- Permettre aux aidants de s'accorder un moment de répit.
- Se sentir moins seul face à la maladie.

■ Pour la personne accueillie

- Maintenir, préserver son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne pour prolonger au maximum la vie à domicile.
- Permettre de rompre avec l'isolement, maintenir ou retrouver une vie sociale en partageant des moments de convivialité ou des activités collectives.
- Retrouver une image positive de soi et préparer à une éventuelle entrée en institution.

